



SORTIR DE LA RUE

Bilan 2013

Attention : les données publiées dans ce document sont arrêtées au 30/09/2013.

Le Contexte

Le dispositif « Sortir de la Rue » est une action portée par la Mission Locale, en partenariat avec l'APRAS. Il est engagé depuis décembre 2008, et sous sa forme actuelle depuis janvier 2013.

Pour rappel, le projet consiste à proposer à des jeunes de 18 à 30 ans, en errance et sans emploi, une démarche d'engagement accompagné dans un dispositif qui mobilise dans une même dynamique des propositions liées à l'insertion sociale et professionnelle (logement, santé, santé, budget, accès aux droits...)

Ces propositions sont rendues possibles par une entrée en relation privilégiant « l'aller vers ».

En 2013, 185 jeunes sont entrés en contact avec Damien Morineau, parmi eux :

- **125 ont été suivis dans le cadre du dispositif SDLR**, 51 d'entre eux l'ont intégré au cours de l'année.

Rappel du circuit de mise en œuvre de l'accompagnement :

L'entrée dans le dispositif Sortir de la Rue s'effectue lorsqu'une problématique d'hébergement est diagnostiquée :

- Jeunes sans hébergement dormant à la rue, dans une voiture, une caravane, en squat...
- Jeunes ayant un hébergement d'urgence mais devant aller à la CAO tous les 3 jours afin de bénéficier d'un nouvel hébergement d'urgence.
- Jeunes étant hébergés par des amis mais dont la situation est extrêmement fragile.

1. Les Jeunes peuvent intégrer le dispositif

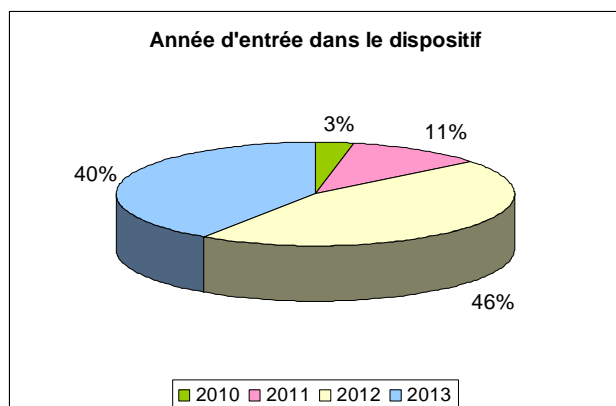
- Lors de permanences chez des partenaires (Le Fourneau et Puzzle) pour rencontrer les jeunes (connus ou inconnus) relevant d'un accompagnement par la Mission locale: Une demi-journée de présence dans leurs locaux tous les 15 jours.
- Lors des plages d'accueil sur Rendez-vous à la Mission locale : les jeunes sont dirigés par les conseillers de la Mission Locale mais également par des partenaires extérieurs (CAO, Fourneau, Puzzle, Le Relais équipe de prévention, L'Envol, CDAS, CCAS...)

2. 60 jeunes ont été rencontrés et/ou accompagnés sans intégrer le dispositif. Les raisons de ce refus sont les suivantes :

- Jeunes bénéficiant d'un hébergement temporaire en CHRS d'au moins 6 mois.
- Jeunes étant hébergés par des parents ou des amis et pouvant rester sur un long terme dans cette situation.
- Jeunes étant accompagnés par un dispositif d'hébergement comme le LOJI mais dont la situation reste fragile.

1. Caractéristiques des jeunes accompagnés en 2013

En 2013, 125 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du dispositif Sortir de la Rue.



Typologie 2013 des jeunes SDLR :

40% sont entrés en 2013, 46% en 2012.

La **durée moyenne d'accompagnement** est de 286 jours, soit **environ 9 mois**.

Les **hommes sont surreprésentés** (71%), même si on peut noter une hausse sensible du nombre de femmes accompagnées dans le dispositif : *29 en 2010 et 36 en 2013*.

Ils sont **plus jeunes** que l'ensemble ML : l'absence de mineurs se justifie par le critère d'éligibilité au dispositif (18-30 ans) : *En 2013, 4 jeunes mineurs ont été reçus en entretien par Damien Morineau qui les a réorientés vers les CDAS*.

On note que les « 18-21 ans » sont mieux représentés (52% contre 42% pour la ML).

Ils sont également **peu qualifiés** : 41% ont un niveau inférieur à V (25% pour l'ensemble ML)

79% déclarent une situation de logement précaire, (30% sont sans hébergement, 20% sont en foyers + camions, camping, caravanes...).

Les quelques autres intègrent le dispositif car les circonstances d'hébergement (conflit familial...) les exposent à court terme à une grande précarité

Sexe	Nombre de jeunes	%	Ensemble ML
Femme	36	29%	48%
Homme	89	71%	52%
TOTAL	125	100%	100%

Age	Nombre de jeunes	%	Ensemble ML
Mineurs	0	0%	4%
18-21 ans	65	52%	42%
22-25 ans	59	47%	49%
Plus de 25 ans	1	1%	5%
TOTAL	125	100%	100%

Niveau	Nombre de jeunes	%	Ensemble ML
Niveau III et +	1	1%	7%
Niveau IV	18	14%	33%
Niveau V	54	43%	35%
Niveau V bis	34	27%	16%
Niveau VI	18	14%	9%
TOTAL	125	100%	100%

Hébergement		Nombre de jeunes	%	Ensemble ML
Logement autonome	logement autonome	22	18%	35%
Familie	hébergé par parents	4	3%	46%
	autre	8	6%	4%
Précaire	autres foyers	2	1%	2%
	CHRS	15	12%	1%
	foyer FJT	9	7%	3%
	hébergement nomade	1	1%	1%
	hébergé par amis	27	22%	7%
	sans hébergement (115)	37	30%	1%
	TOTAL	125	100%	100%

2. Contacts et services proposés

Les contacts

Le dispositif SDLR relève d'un accompagnement individualisé spécifique : 63% des contacts sont réalisés en entretien de face à face.

Le travail en partenariat se traduit à travers un nombre conséquent d'appels téléphoniques (29% des informations saisies dans Parcours 3) auprès des différents partenaires de l'accompagnement (le conseiller ML mais également éducateur, bailleur, partenaires logement, CDAS...).

ACTUALITES	Damien MORINEAU	Autres accueillants	%
Appel téléphonique	182	56	28%
Atelier- Info coll	0	38	5%
Email - SMS - courrier	1	17	2%
Entretien	400	128	63%
Médiation - Visite	6	15	2%
	589	254	

843 contacts ont été enregistrés dans le cadre du dispositif « Sortir de la rue » en 2013. Damien MORINEAU concentre logiquement 70% de ceux-ci, et 76% des entretiens de face-à-face

Les services proposés

PROPOSITIONS (réalisées par D MORINEAU)	Nombre	%	Ensemble ML
Accès à l'emploi	393	29%	47%
Citoyenneté	123	9%	7%
Formation	252	19%	19%
Logement	118	9%	2%
Loisirs, sport, culture	1	0%	1%
Projet professionnel	315	23%	21%
Santé	139	10%	3%

Les services proposés sont principalement liés à la recherche d'un emploi (29%). L'accompagnement vers l'emploi peut se traduire sous différentes formes :

- *des entretiens pour une information ou un conseil pour les démarches de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, proposition d'offre)*
- *une aide financière pour faciliter les démarches de recherche d'emploi, subsistance, accès aux droits)*
- *l'orientation vers un partenaire emploi (en interne ou vers un partenaire externe : Intérim, SIAE, Pôle emploi...)*

Les réponses aux problématiques liées l'hébergement (9%) et la santé (10%) prennent également une large part dans les solutions proposées et sont largement supérieures à celles observées pour l'ensemble ML (respectivement 2% et 3%).

Un certain nombre de jeunes rencontre des problématiques de santé importantes (psychologiques et addictives). Ces problématiques impliquent dans un premier temps des difficultés à l'insertion socioprofessionnelles et demandent à être traitées afin de donner la possibilité à ces jeunes de débiter un travail sur leur projet professionnel. Ce travail s'effectue en collaboration avec :

- Pour les problèmes psychologiques : Elisabeth MOISSELIN, psychologue à la Mission locale, mais également des orientations vers l'équipe mobile, le CMP, le CHGR, le réseau psy de la ML...
- Pour les problèmes d'addiction, orientation vers le CSAPA, l'Envol...

- Pour l'accompagnement dans la gestion du budget (dossier de surendettement, demande de remises gracieuses, gestion des dettes...), orientation vers Sandrine LE GOFF, Conseillère en Économie Sociale et Familiale.
- Les aides financières du FAJ (CG35) : 66 jeunes en ont bénéficié, soit un montant total de 11 000 euros (dont 2000 euros en tickets service). Ces aides permettent de prendre en charge la subsistance, l'achat de vêtements professionnels, de matériel pour la formation, avance rémunération, pour un hébergement (auberges de jeunesse, Sociotel, campings)
Une aide moyenne de 166 euros versés par jeune sur la période
- La plupart des jeunes accompagnés se sont vus remettre un « sac à dos hygiène » contenant le matériel nécessaire à l'hygiène serviettes, savon, champoing, dentifrice, mousse à raser, préservatifs et pour les jeunes femmes des serviettes hygiéniques et des tampons.

Récit de parcours...

C., 25 ans, Bac professionnel en milieu rural en 2009.

C., originaire du Finistère, vit en camion depuis 2 ans avec un chien. Elle a des contacts avec ses parents mais ils sont épisodiques. Depuis 2011, elle cumule les emplois : maraîchage, agroalimentaire, restauration.

En janvier 2013, elle arrive à Rennes et décide de se « poser ».

Le premier contact avec la Mission locale a lieu dans les locaux de PUZZLE où elle vient régulièrement pour y laver ses vêtements et prendre une douche. Damien Morineau lui propose de la revoir rapidement. Lors de ce premier entretien, Damien Morineau aborde la situation précaire de C. et lui propose de l'accompagner dans sa démarche de recherche d'emploi, en lui démontrant qu'un emploi lui permettrait d'accéder à une situation d'hébergement stable.

Au fil des entretiens, elle livre sa dépendance à l'héroïne (depuis 3 ans environ), elle a « décroché » pendant un an avant de « retomber » depuis 3 mois. Damien Morineau lui propose un rendez vous avec un service spécialisé mais elle refuse car elle se dit capable d'arrêter seule.

C. manifeste une réelle motivation à trouver un emploi et dispose de compétences professionnelles qu'elle peut facilement mettre en avant. Damien Morineau la positionne sur une offre en emploi d'avenir. Elle rencontre alors la Conseillère emploi de la Mission Locale, en compagnie de son conseiller. L'entretien est positif, C. obtient un rendez vous avec l'employeur, et débute son emploi en Mai 2013.

C. continue de vivre en camion et ne souhaite pas aller en foyer, car ce mode d'hébergement la contraindrait à se séparer de son chien. Damien Morineau, avec l'aide de la Conseillère ESF de la ML, va l'accompagner dans ses démarches pour l'obtention d'un logement, qu'elle va intégrer en Septembre 2013. La conseillère ESF poursuit l'accompagnement de C. (en parallèle de celui proposé par Damien Morineau) pour l'aider dans la gestion de son budget.

Son emploi se passe très bien mais elle a des difficultés à gérer son addiction et le travail. Après plusieurs entretiens, Damien Moineau réussit à lui faire accepter de rencontrer un professionnel de l'association l'Envol. Le rendez-vous est pris dans les locaux de PUZZLE, en présence de son cosseiller. C. semble prête à être accompagnée pour résoudre son problème d'addiction, elle continue les contacts réguliers avec L'Envol.

A ce jour, C. est reçue de façon régulière par Damien Morineau (30 entretiens depuis le mois de Mars). Ces rendez-vous hebdomadaires lui permettent de faire le point, mais surtout de reprendre confiance en elle.

Les entrées en situation Emploi/formation

Entrées en situation		Nb de situations débutées
Contrat en Alternance	Contrat d'apprentissage	1
Contrat en Alternance		1
Emploi	CDI	5
	CDD	17
	Contrat aidé	7
	Autre contrat de travail	1
Emploi		30
Formation	Mobilisation	23
	Pré-qualification	3
	Qualification	3
Formation		29
TOTAL		60

Dans la même période, 47 jeunes **en cours de programme** ont marqué une avancée significative en accédant à un emploi ou une formation.

On comptabilise 60 entrées en emploi et/ou formation, un même jeune ayant pu débiter plusieurs situation dans l'année...

A ce jour, 22 jeunes sont en emploi, 11 en cours de formation.

* La mobilisation comprend les entrées dans le dispositif « Parcours + », une action territorialisée expérimentale, en partenariat avec l'organisme PRISME, et qui vise à remobiliser le public cible en répondant de façon adaptée aux problématiques rencontrées.

Parmi les jeunes dans Parcours + :

2 sont en attente d'entrées (1 qualif. agent de sécurité et 1 prefos services aux collectivités),
1 en attente d'emploi d'avenir, 1 en attente de CAE

L'accès au logement autonome : des avancées significatives

Parmi les 69 jeunes sortis en 2013, aucun ne bénéficiait d'un logement autonome à leur entrée dans le dispositif. A la sortie, 30 % d'entre eux ont accédé à un hébergement autonome.

Le tableau suivant ne prend en compte que les jeunes sortis du dispositif en 2013, soit 69 jeunes

Evolution de la problématique logement	A l'entrée	A la sortie	Jeunes ayant enregistré une sortie positive*
Logement autonome	0%	30%	44%
Foyers (FJT, CHR...)	31%	18%	18%
Hébergé par famille	2%	5%	8%
Hébergé par amis	21%	18%	15%
Sans hébergement	42%	24%	12%
Autre	4%	5%	3%
	100%	100%	100%

* Tous les jeunes sortis du dispositif pour un autre motif que « Abandon du jeune »

Cette avancée significative est réalisée grâce à la stabilisation financière du jeunes (emploi, formation), facilitée par la mobilisation de dispositifs de droits communs (FJT, Aunis, Loji, Sa loge) mais aussi dans le privé.

3. Les sorties du dispositif en 2013

69 jeunes sont sortis du dispositif en 2013.

	Nombre de jeunes	%
Abandon du jeune	24	35%
Déménagement*	26	37%
Emploi durable	15	22%
Entrée en formation	2	3%
Limite d'âge (26 ans)	2	3%
	69	100%

25% des jeunes sont sortis du dispositif pour une situation d'emploi ou de formation.

On comptabilise :

- 6 jeunes en CDI
- 5 en emploi d'avenir (dont 1 CDI)
- 1 en contrat en apprentissage
- 3 en CDD

****Déménagement** comprend les jeunes qui quittent le territoire d'intervention de la Mission locale de Rennes. Il peut cependant s'agir d'un départ « hors zone » pour une entrée en logement autonome, ou un retour dans la famille pour les plus jeunes*

Zoom sur les 5 jeunes en Emplois d'avenir :

- ☞ Agent Espaces verts - Commune St Gilles - Depuis 02/09/13
- ☞ Animatrice accompagnement transport - Handicap service Rennes - Depuis 06/05/13
- ☞ Agent d'accueil administratif - ASSIA Chartre de Bretagne - Depuis 17/07/13
- ☞ Agents de service - Foyer les Ajoncs Rennes - Début janvier 2013 (arrêt en Août 2013)
- ☞ animateur - Centre socioculturel les Longs Prés Rennes - Depuis 17/05/13

Récit de parcours...

T., 23 ans, Niveau CAPA 1ère année en 2007

T. originaire de Montluçon, n'a plus de contact avec sa famille depuis 2012. Il rejoint son amie qui vit à Rennes mais ils rompent leur relation et T. se retrouve alors à la rue, sans ressources, ni hébergement.

Lors de son premier rendez-vous (21/05/2013), T. exprime le souhait de ne pas aller sur de l'hébergement d'urgence ou en FJT car il a déjà connu des expériences qui se sont mal passées. Il trouve cependant des solutions d'hébergement au jour le jour : chez des amis, en squat.... T. évoque également le souhait de devenir agent de sécurité.

T. est actif dans les démarches qui lui sont proposées et manifeste clairement sa volonté de se stabiliser, d'avancer sur son projet : il va au fourneau pour les repas, fait une élection de domicile. Rapidement, Damien Morineau lui propose d'entrer sur Parcours +.

T. débute la formation le 17/06/2013. Elle lui permet de retrouver un rythme d'horaires régulier et de travailler sur son projet. Au cours de la formation, T réalise des stages d'agent de sécurité qui vont confirmer son projet. Il touche sa première rémunération fin août et entame, avec le soutien de son conseiller, les démarches pour obtenir un logement dans le privé avec l'aide du LOCA PASS.

Il emménage en Septembre dans le logement. Des points réguliers sont tenus durant toute la formation entre Prisme (prestataire de l'action Parcours +) et Damien Morineau car la prise d'un logement entraîne parfois des ruptures de parcours.

Des absences en formations ont lieu, une bagarre dans Rennes avec séquelles physiques pour T. conduisent la formatrice et son conseiller à suspendre l'action pendant 15 jours, temps de réflexion imposé à T. pour qu'il s'interroge sur son investissement en formation et sur la validité de son projet. Un rendez-vous avec un médecin est également pris.

Un nouveau contrat est établi entre T., sa formatrice et son conseiller, de formation et dans lequel il lui est rappelé les engagements à respecter.

T. poursuit actuellement sa formation avec assiduité. Il a passé les tests pour la formation qualifiante d'agent de sécurité, les a réussi et débute le 08/11/2013.

Perspectives 2014

- ☞ Un premier travail avec les amitiés sociales nous permet d'envisager une convention pour la mise en œuvre du dispositif ALT en 2014
- ☞ Nous avons rencontré le Foyer Benoit LABBRE disposé à collaborer avec le dispositif Sortir de la rue, en privilégiant l'accès à un hébergement pour les jeunes présents dans le dispositif.
- ☞ Une convention (en cours d'élaboration) avec le restaurant social le Perdit (le fourneau) spécifiera nos mode de collaboration et d'intervention. La Mission Locale proposera des temps de rencontres collectives. Ces temps spécifiques pourront aborder des sujets comme, les dispositifs, la recherche d'emploi ...